

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming.  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'Abeille.

13ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

13ème Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 2 OCTOBRE, 1879.

No. 3.

Petits problèmes.

LAUTREC A BAYARD.

Québec, 5 août 1879.

J'ai su tout-à-l'heure ton départ pour Ste-Anastasia. Tu vas pendant trois semaines et plus jour du bon air et des plaisirs de la pêche, de la chasse et d'une navigation peu alarmante sur les flots de la rivière Bécancour. Et moi pendant tout ce temps je travaillerai sept heures et trois quarts par jour, et six fois la semaine. Je vais copier des actes bien notariés, bien solennels, bien uniformes, et le soir je ferai mes promenades accoutumées, couloyant les mêmes promeneurs et dévisageant les mêmes figures. Cela n'empêche pas que de nous deux c'est toi qui envies le sort de l'autre. Car à titre d'écolier tu supposes qu'on est heureux dès qu'on a fini ses études, et qu'un employé du gouvernement de Sa Gracieuse Majesté est quelque chose comme un nabab indien, un pacha, un mandarin de premier ordre, un boyard russe ou un Lord anglais. Je ne m'amuserai pas à te démontrer que ton bonheur l'emporte sur le mien, d'autant plus que les rôles ne peuvent pas se changer à notre gré. Seulement je te ferai une toute petite demande. Comme je suis trop fatigué le soir pour faire aucune étude tant soit peu sérieuse, tâche donc pendant tes vacances de m'envoyer quelques petits éclaircissements sur certains points que je t'indiquerai.

Il est bon que tu saches que j'ai vu ma philosophie il y a douzaine d'années. Je me rappelle tant bien que mal les divisions principales, certaines définitions, démonstrations, objections, solutions et dislacions, mais je l'avouerai qu'il y a dans ma mémoire et dans mon esprit des lacunes assez vastes. C'est de ma faute, je l'avoue, mais enfin si tu avais la charité, pendant que tu es imprégné de philosophie, de répondre un peu de jour sur les notions qui me restent, tu me rendrais grand service. Pour le moment ce qui m'embarrasse, c'est un petit groupe d'adjectifs qui reviennent dans différentes parties de la philosophie et qui ont l'air de changer de signification en changeant de théâtre. A mes yeux ce sont des acteurs qui changent de costume. Puis il en est qui ont un

antagoniste dans une partie, et ailleurs ils se battent en duel avec un adversaire tout différent. Ainsi *positif* fait la guerre à *négalif*, puis il laisse là cet ennemi pour guerroyer contre *naturel*. *Direct* est sûrement à sa place en face d'*indirect*; mais qu'a-t-il à batailler contre *réflexe*? Mais celui qui me cause le plus d'embarras, c'est *absolu*. Depuis qu'on m'a parlé en grammaire d'*ablatif absolu*, c'est bien vrai que j'ai de l'antipathie à l'égard de cet adjectif; mais aussi il se faufile dans tous les coins. C'est la monarchie absolue, c'est la volonté absolue, l'accident absolu, que sais je encore? De deux choses l'une, ou bien il a toujours le même sens, ou bien il a des sens différents. Dans le premier cas, c'est une espèce de magicien; dans le second, c'est un espion qui veut rire de nous et nous tenir dans l'ignorance. Veuille me dire un mot sur ces difficultés. Ce sera pour toi une diversion agréable et pour moi une chose utile.

Ton ami,

LAUTREC.

BAYARD A LAUTREC.

Ste-Anastasia, 11 août.

Grand merci de l'honneur que tu me fais de m'inviter à passer mes vacances à te faire l'école. Mon vieil ami, tu sauras que je trouve deux inconvénients à ta proposition. D'abord, tu parais croire que je ne sais point utiliser mes jours de vacances. Ensuite tu parais exiger que je prenne mon rôle au sérieux et que je t'écrive de petits traités bien méthodiques et dans le langage précis et précieux de l'école. Eh bien! mon cher Lautrec, tu n'obtiendras de moi que ce qu'il me plaira de te donner. Je suis en vacances et je ne m'astreindrai à aucun plan trop suivi, ni à un style trop sévère. C'est à prendre ou à laisser.

Avant de me jeter dans les buissons plus ou moins épineux que tu m'as désignés, laisse-moi te dire que je ne changerais pas ma place pour la tienne, n'en déplaise au gouvernement qui te paye si bien d'ordinaire. Le bonheur ne me manque pas. Depuis que je me livre à la philosophie, j'ai fait un contrat avec la félicité, et ce contrat a toujours été par elle rempli à la lettre. C'est à moi-même que je m'en prends, lorsque mon front s'assombrit. Jadis le bonheur me

semblait être un étranger qui m'attendait à la porte du séminaire et qui craignait d'y entrer. Mais à présent le bonheur me suit dans les corridors et dans n'importe quel mois de l'année; c'est mon *vade-mecum*, et j'irais en prison qu'il m'y suivrait encore.

Cependant je ne te cacherais pas que la philosophie ne dispense point de certaines précautions. Tu te rappelles comme j'étais curieux. Dans mes vacances antérieures, j'étais au fait de tout ce qui se passait dans le canton. Pas une médiansance ne me passait loin de l'oreille; mais comme chaque jour apportait son contingent de faits divers, je passais rapidement de spectacle en spectacle et somme toute, je n'étais pas pire que bien d'autres. Cette année ce n'est plus cela. Ma curiosité, pour être moins superficielle, n'en est pas moins dangereuse. Je me contente des faits qui se présentent, mais je suis porté instamment à rechercher les causes. Le *quand* et le *comment* ne me tourmentent guère. Mais c'est le *pourquoi* qui me préoccupe. Et comme je n'ai point la sagacité de Salomon, je me demande parfois si mes conjectures ne sont pas téméraires. Je ressemblais naguère à ces bateaux qui coitoient les rives du St-Laurent et qui vont d'un promontoire à un autre, d'un clocher à une lumière sans trop s'arrêter. A présent, je suis comme ces dragueurs qui passent l'été au même endroit, grugeant le fond du fleuve et qui ne sont satisfaits que lorsque le chenal est élargi.

C'est peut-être en vertu de cette curiosité que tu m'as posé tes questions sur les adjectifs. Un homme calme ne s'inquiéterait pas de voir le même mot désigner des idées différentes. L'important c'est que le contexte et les circonstances fassent voir de quoi il s'agit. Mais toi, tu veux aller plus loin. Cette curiosité est peut-être exagérée et je te répondrai un tant soit peu pour te faire plaisir, mais je me tiendrai dans d'étroites limites, vu que cet examen pourrait être pour nous deux une perte de temps, pour moi une occasion de verbiage, et pour toi l'aliment d'une curiosité malsaine.

Je te dirai d'abord que de même que les synonymes diffèrent quelque peu les uns des autres, ainsi également en général le mot qui a différentes acceptions, ne doit pas à l'arbitraire cette significa-

tion multiple. Il y a sous ce mot une idée première qui peut être plus ou moins déterminée, et complétée suivant la nature des objets où l'esprit peut la saisir. Ainsi l'adjectif naturel indique toujours ce qui a sa raison suffisante dans la nature. Mais si l'on demande ce que naturel veut dire d'une manière déterminée dans ces exemples : fleurs naturelles, phénomène naturel, mouvement naturel, forces naturelles, la notion sera diversement complétée de façon à éliminer l'idée d'artificiel, ou bien celle de surnaturel, ou bien celle de violent et de forcé, ou celle de fortuit. Naturel est ainsi comme un canon qui tourne sur son pivot suivant l'objet qu'on veut lui faire viser. Le point d'appui est solide et si l'idée est modifiée, elle garde des notes permanentes.

Positif indique influence d'un acte et comme souvent cet acte est l'affirmation, il sera synonyme d'affirmatif; mais positif peut, sans perdre sa note principale, être opposé à naturel lorsqu'il est question de loi. La loi s'appelle naturelle en tant qu'elle découle de la nature de l'homme et positive lorsqu'elle provient d'un acte particulier de la volonté du prince, acte qui aurait pu avoir une étendue et des conditions différentes.

Direct suppose absence de déviation, de détour entre les deux termes entre lesquels on suppose distance. Mais s'il s'agit de principes, rien n'empêche qu'en l'absence d'un principe qui contient la conclusion à adopter on applique provisoirement dans l'intervalle un principe général qui peut s'appliquer à un cas présent. Ainsi la démonstration directe rend raison de l'accord entre tel sujet et tel attribut; la démonstration indirecte prend un chemin plus long; elle réfute la proposition contradictoire de celle qu'on veut démontrer. Puis si les principes connus ne tranchent pas la question, on peut, s'il est urgent d'agir, invoquer un principe étranger qui dans son étendue comprend le cas dont il s'agit, tant qu'il n'est pas décidé. Le militaire, incapable de décider la justice d'une entreprise, se rassurera par la décision de l'autorité qui le dirige. Ce principe éloigné sera appelé réflexe. Dans l'incertitude, si la rivière offre un bon gué, on se sert d'un bac et l'on passe. Également, moral indique un rapport avec les mœurs, ce qui peut avoir lieu en excluant soit la force physique, soit le mal qui se trouve dans la volonté et qui tend à détériorer les mœurs. Un conseil exerce une influence morale de même que les menaces et les éloges. Mais ces louanges et ces menaces peuvent devenir immorales si elles tendent à faire transgresser la loi divine.

Enfin absolu, comme l'indique l'étymologie, suppose dégagement, absence de lien, une certaine indépendance, le

manque de restrictions. Ainsi la volonté absolue de Dieu de créer l'homme aura pour correspondante la volonté conditionnée de le rendre éternellement heureux. La proposition absolue affirme ou nie une chose d'une autre, comme : Dieu est juste, tandis que la proposition modale s'astreint à exprimer comment l'attribut convient au sujet : il est nécessaire que Dieu soit juste. Un argument certain sera concluant pour tout le monde; un argument *ad hominem* sera concluant pour celui qui admet les prémisses et l'on dira que la valeur du premier est absolue, et celle du second relative. Quelques-uns appelleront absolus les attributs de Dieu considéré en lui-même, comme l'éternité, l'immutabilité et relatifs ceux où l'on considère Dieu en rapport avec les êtres créés, par exemple la Providence. Enfin la monarchie où le pouvoir du prince n'est point limité par une constitution sera appelée absolue; elle sera tempérée s'il y a constitution, ou encore s'il y a gouvernement représentatif.

Matériel sera opposé à formel et à spirituel et s'il est difficile de trouver une note identique dans tous les cas où le mot matériel est employé, il reste la ressource de considérer ce terme, comme ayant dans un cas son sens propre et dans un autre une signification différente, mais ayant une analogie avec le premier sens. Ainsi l'âme humaine immatérielle peut être l'objet matériel d'une idée.

Pour aujourd'hui je suis fatigué, s'il le faut je reprendrai ma tâche et j'espère que ces duels dont tu parlais te sembleront plus imaginaires que réels.

Vale.

BAYARD.

## L'Abcille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 2 OCTOBRE 1879.

### Gymnastique.

Le vent est à la gymnastique. Jetez un regard dans les salles ou les cours durant les récréations, et vos yeux seront frappés des courbes gracieuses, élégantes, décrites par les miels persans. Les bras se remuent à qui mieux mieux; leurs muscles se tendent et se détendent, communiquant souvent à leurs confrères de la figure des contractions qui trahissent d'héroïques efforts.

Evidemment, si cela continue, l'infirmerie va devenir un simple souvenir, une inutilité, une nuisance. Plus de maladie; plus de faces pâles et étioilées, plus de ces mines étiques qui font toujours le désespoir de l'économiste. Au contraire, des visages roses, vermeilles,

joufflus; de vraies pommes d'amour élevées à la troisième ou quatrième puissance. Nous ne parlerons pas des membres qui vont prendre du corps, de la carrure, sous le stimulant de semblables exercices. Nous entrons dans un monde nouveau.

Si la gymnastique étourdit et dérouté la maladie, elle favorise d'autant les études. Nul doute que le développement du système musculaire ne provoque un déploiement correspondant des facultés intellectuelles. Chaque tour de force et trahira, n'en doutez pas, par une phrase d'application mieux tournée, un vers latin plus élégant, une pensée plus juste et plus délicate.

C'est nécessaire. *Pectus disertos facit*, a dit je ne sais plus quel auteur. Les productions de gens malades, dont l'âme gémit sans cesse sous les étreintes d'un corps étreint, sentent toujours la misère. Au contraire un style fort, vigoureux, est le fruit de facultés puissantes, herculéennes. Rira qui voudra de nos principes en fait de littérature, nous n'en démordrons pas d'un cheveu.—En avant les miels, les échelles, les trapèzes, les barres horizontales, verticales, tous les aimables casse-cou, tous les appareils disloquants des gymnases. Pourquoi craindrions-nous de nous *défaire* temporairement si le résultat doit être une amélioration notable de notre individu? Peut-on sérieusement mettre en ligne de compte une couple de nez cassés, autant de tibias meurtris, une demi-douzaine de chapeaux bossés etc., lorsqu'il s'agit d'assurer une santé générale et perpétuelle, une constitution athlétique et des muscles d'acier?

Ce numéro est le dernier que nous expédions à ceux qui ne nous ont pas encore payés. Ceux qui désirent s'abonner et avoir la file complète de *l'Abcille* sont priés humblement de nous faire parvenir une piastre dans le cours de la semaine. Nous limitons rigoureusement notre tirage au nombre de nos abonnés.

### Nouvelles locales.

M. le Supérieur est parti pour Montréal lundi. Il doit établir son domicile à l'ancienne Ecole Normale, où se donneront cette année les cours de la Succursale.

M. l'abbé J. Feuillault et ses compagnons MM. H. Gouin, A. Lemieux, et L.-A. Pâquet s'embarquent pour l'Europe samedi prochain. Comme le savent déjà les lecteurs de *l'Abcille*, ils vont continuer leurs études théologiques à Rome pour venir ensuite occuper des chaires à l'Université Laval. M. l'abbé Feuillault doit étudier particulièrement

le droit canon, et ses compagnons la théologie dogmatique et morale à la Propagande. Ils seront de retour dans trois ou quatre ans. *Prosperum iter faciat Deus!*

Nous avons oublié de dire dans notre dernier numéro que M. Ls. Fortier avaient été élu Vice-Président de la Société St-Louis-de-Gonzague.

*Ordinations à la Basiliques.*—Par Sa Grâce Mgr l'Archevêque.

Judi, 25 septembre; tonsurés: MM. L.-A. Pâquet, F.-N.-A. Rouleau, Ls.-A. Belleau, P.-A. Pampalon, J.-T. Hudson, A.-A. Fortier, J.-A. Rousseau, T.-V. Lauzé, E.-O. Corriveau, de l'archidiocèse de Québec, et D. Moriarty, du Vicariat apostolique de Nebraska.

Dimanche; minorés: MM. A. Beau lieu, T. Reynolds, L. Paradis, A. Garneau, J. Beaudoin, H. Fréchette, O. Gagnon, C. Gouin, E. Marchand, E. Bernier, E. Desrochers, M. Fillion, A. Scott, E. Maguire, A. Gouin, J. Valin, C. Boulay, F. Bradley.

Sous-diacres, MM. A. Boissinot, J. Elie dit Breton, O. Tanguay, O. Moisan, W.-O. Plaisance, R. Labbé, F. Boutin.

Prêtres, MM. J. Feuiltault de l'archidiocèse de Québec et J. Macdonald, du diocèse de St-Jean, N. B.

Lundi; diacres: MM. A. Boissinot, J. Elie dit Breton, O. Moisan, W.-O. Plaisance, R. Labbé et F. Boutin.

M. Feuiltault a dit sa première messe à la chapelle du Séminaire, à 7½ heures et M. J. Macdonald au couvent du Bon-Pasteur. M. Macdonald est parti pour Chatam mardi dernier.

On nous informe que le cinquantième anniversaire de la fondation du collège de Ste-Anne a dû être célébré le premier octobre par une fête intime, en famille.

Les cours des Facultés de Droit et de Médecine de la Succursale de l'Université Laval à Montréal ont été ouverts mercredi. Il y a eu messe du St-Esprit le matin et séance d'ouverture le soir.

On a commencé un nouvel étage aux constructions du Séminaire. Les travaux avancent avec une grande rapidité, grâce à l'énergie du constructeur, M. Larose. Si les poutres en fer destinées au nouvel édifice arrivent avant la clôture de la navigation, cet étage sera complètement fini avant les neiges. Alors les murs et les voûtes des caves, du rez-de-chaussée et du premier étage seront terminés. Il restera encore trois étages à construire et le toit à élever pour l'année prochaine. Comme on le sait, l'édifice est construit avec des matériaux incombustibles.

Toutes les divisions intérieures, sauf les cloisons qui sépareront en deux les chambres des prêtres, sont en brique. Les corridors de tous les étages seront voûtés, et le rez-de-chaussée qui renfermera les cuisines, le réfectoire et quelques dépendances est entièrement voûté.

D'après certains bruits, quelques-uns de nos confrères de la petite salle sont à organiser tout un système de gouvernement où rien ne manquerait, depuis le Lieutenant-Gouverneur jusqu'à l'huissier de la Verge-Noire. Les nouveaux gouvernants feraient bien de compter avec le Conseil Législatif, s'ils ne veulent s'exposer à un échec.

La souscription des élèves du Grand et du Petit Séminaire pour le monument de Salaberry a été de \$14.33.

#### Premiers.

##### Mathématiques.

E. Roy,	Philosophie.
	Seconde.
B. Letellier,	Version grecque.
	Troisième.
C. Roy,	Version grecque.
E. Plamondon,	} Anglais.
G. Garneau,	
	Versification.
J. Simard,	Version latine.
A. Vaillancourt,	Version grecque.
	Méthode.
D. Hardy,	Exercice français.
	Sixième.
E. Dorion,	Exercice français.

#### Ouverture des Cours.

Hier matin avait lieu l'ouverture solennelle des cours de l'Université pour l'année académique 1879-80. La basse messe a été dite à 8½ heures, en présence des professeurs et des élèves des différentes Facultés ainsi que des élèves du Petit Séminaire.

Après la messe, les Facultés se sont réunies à la grande salle de l'Université où devait se faire la collation de quelques diplômes.

Voici la liste des gradués proclamés à cette séance:

Docteur en médecine, M. Alfred Chevigny de la Chevrotière.

Bacheliers en théologie, MM. O. Moisan et H. Gouin.

Bachelier en Droit Canon, M. l'abbé Benj. Dionne.

Bachelier es-arts, MM. F.-X. Gosselin et V. Gosselin.

Bachelier es-lettres, M. A. Dolisle.

Bachelier es-sciences, M. A. Rousseau. C'est à cette séance d'ouverture que se donnent les prix du Prince de Galles et les prix Demers. Voici les noms des lauréats de l'année dernière:

Prix du Prince de Galles en philosophie, M. P.-A. Bérubé, du Petit Séminaire de St-Germain de Rimouski.

Prix du Prince de Galles en rhétorique, M. Alphonse Bernier, du collège de Lévis.

Prix Demers, médaille d'or, M. F.-X. Gosselin, A. B.

Prix Demers, médaille d'argent, M. V. Gosselin, A. B.

M. le Vice-Recteur qui présidait la séance, adressa ensuite quelques paroles aux élèves, les encourageant tous à un travail consciencieux et opiniâtre; puis tous, professeurs et élèves, se séparèrent pour commencer chacun de son côté les travaux de la nouvelle année.

#### Société Laval.

Nous voyons avec plaisir la bonne volonté et l'esprit d'initiative qui règnent cette année parmi les membres de notre société littéraire. On a reconnu, ce semble, que c'est le grand remède contre le temps parfois bien monotone dans notre vie d'écolier. C'est avec raison; car, ce qui convient à notre âge, c'est l'activité, c'est une noble émulation, source féconde de plaisirs et d'utiles délassements.

La séance de dimanche dernier en est une preuve bien évidente. Comme on aurait pu le croire tout d'abord, la circonstance était peu favorable. Nous sortions de retraite et le gymnase nous offrait des charmes inaccoutumés. Cependant en un clin-d'œil la salle des séances fut remplie; et nous n'avons jamais eu autant d'auditeurs, si ce n'est à l'époque où nos aimables confrères de la petite salle venaient nous encourager de leur présence et applaudir aux efforts de leurs amis. Ce qui prouve la supériorité du gymnase de la parole sur tous les autres amusements.

Les valeureux champions qui sont descendus dans l'arène, sont: MM. Verret, Tardivel, Jodoin et Beuset dont l'habileté dans l'art oratoire nous est déjà connue. La question en litige était de savoir: *quel métier était le plus utile?*—N'allez pas croire que les orateurs aient entrepris de démontrer la vérité reconnue par tous les âges. Nenni. L'affaire leur eût été trop facile et pas assez glorieuse. Tirant de la poussière ou mieux de l'obscurité les métiers ignorés, et, comme dit Virgile, *parva magnis componentes*, ils leur ont fait l'honneur d'une délibération et surtout de leur parole. Les tonnerres d'applaudissements qui ont accompagné chaque orateur sont la marque la plus certaine de l'habileté avec laquelle ils ont défendu leur cause. M. Jodoin a remporté la palme, surpris sans doute de voir cet honneur échoir à un métier qui n'a rien que d'accessoire.

Ces sortes de discussions, lorsqu'elles sont bien conduites, peuvent accoutumer le talent à l'art toujours si difficile de

l'improvisation. Nous aurons le plaisir, je l'espère, de voir de temps en temps de nouveaux atlatètes dans cette carrière qui deviendra plus importante à mesure que les sujets deviendront *plus sérieux*.

A. G.

### Necrologie.

Au presbytère des Ecureuils, M. l'abbé Pierre Beaumont a l'âge de 71 ans. M. Beaumont était né à Québec le 23 mai 1808. Après son cours d'études classiques et théologiques, il fut nommé vicaire à Rimouski, en l'année 1833 puis transféré à la cure de St-Jean-Chrysostôme en 1837. Il resta dans cette paroisse jusqu'en 1870 et passa ensuite à la cure des Ecureuils.

M. Beaumont avait été capable de suivre d'un bout à l'autre les exercices de la dernière retraite pastorale. Il a été enlevé subitement après une indisposition de quelques jours seulement.

### Correspondance.

Monsieur le Rédacteur,

Le premier numéro de l'Abécille fait pressager de suite l'intérêt qu'elle promet d'offrir à ses lecteurs cette année. Un correspondant, dans l'embarras, veut savoir si le XIXème siècle a commencé avec le 1er janvier 1800 ou avec le 1er janvier 1801. C'est une intéressante question, comme vous le pensez bien, a piqué la curiosité du plus grand nombre. Les plus clairvoyants n'ont pas hésité à faire de 1800 la première année de notre siècle; d'autres, moins dangereusement doués peut-être, opinent en faveur de 1801. Quel parti embrasser? L'alternative est quelque peu embarrassante et il semble qu'avant de se prononcer, on doive, en bon juge, écouter les deux. Permettez-moi donc de vous présenter, sur le ton du dialogue, le pour et le contre dans cette question.

Pour ma part, je prétends bien que, le 1er Janvier 1800, commençait le XIXème siècle.—Et moi, je soutiens que ce fut le 1er Janvier 1801.—Etes-vous sérieux? L'année 1800 n'ouvre-t-elle pas la dix-neuvième série de cent années de l'ère chrétienne, ou, si vous l'aimez mieux, le XIXème siècle? Voyez donc, la chose saute aux yeux.—Je n'y vois rien ou plutôt j'aperçois tout le contraire.—Comment cela?—Pour plus de sûreté dans mon calcul, je pars de la première année de toute la période écoulée. Et je crois qu'un homme qui eût dû signer quelque chose le premier jour de cette première année eut écrit: 1er Janvier, an 1.—Vous vous méprenez, car on n'a pu dire l'an 1 avant que toutes ses parties fussent écoulées.—Ce chiffre 1 a donc été appliqué aux douze mois révolus seulement.—Précisément.—De sorte que l'on a continué de compter 1 jusqu'au dernier jour de la deuxième année?—C'est encore vrai.—Les scrupules ne vous tiennent pas longtemps, à ce que je vois. J'aimerais pourtant à vous voir conséquenter avec vous-même. Comment pou-

vez vous admettre pour 1 une valeur plus grande que lui-même, quand vous l'avez refusé avec raison le droit de représenter une valeur plus petite?—Vous saisissez mal le sens de mes paroles.—Je comprends au contraire parfaitement ce que vous avez dit, mais je suis forcé de conclure que les anciens n'avaient pas, pour la supputation des années, une manière de procéder aussi ambiguë et aussi voisine de l'erreur. Ils ont admis un système beaucoup plus simple: la numération ordinaire dans laquelle le chiffre d'une année représente le rang qu'elle occupe. Ainsi quand je dis l'an 1, je signifie que la dite année occupe le premier rang; quand je dis l'an 2 que cette année occupe le deuxième rang et ainsi de suite jusqu'à 1801 qui occupe par conséquent le dix-huit cent-unième rang. Or, comme un siècle est une période de cent années révolues (ce qu'il importe de bien retenir ici) il s'en suit qu'il faut attendre la fin de la dix-huit centième année pour commencer le XIXème siècle avec le 1er Janvier 1801.—Je ne vous comprends plus.—Si je vous mets un petit tableau sous les yeux, la chose pourra peut-être vous paraître plus claire. Je dispose en rangées les chiffres de trois premières centaines ainsi que de la dix-huitième et de la 19ème.

1	2	3	4.....	98	99	100
101	102	103	104.....	198	199	200
201	202	203	204.....	298	299	300

1701	1702	1703	1704.....	1798	1799	1800
1801	1802	1803	1804.....	1898	1899	1900

Je demande le premier chiffre de la première centaine; c'est évidemment 1. Celui de la 2nde 101, pour la 3eme 201 et enfin pour la 19eme 1801, car le nombre 100 fait partie de la 1ere centaine comme le nombre 200 de la 2-me comme le nombre 1800 de la 18eme. Voilà une chose qui saute aux yeux, n'est-ce pas?—Il faut avouer que la chose est vraisemblable. Mais qui vous dit que le nombre ordinal a été employé de préférence au nombre cardinal qui n'offre, à mon sens, aucune difficulté.—Les actes notariés et judiciaires le prouvent surabondamment. En effet, d'après vous, nous sommes dans 1800ème année puisque 1879 n'a dû se compter qu'après sa révolution.—Sans aucun doute.—Les notaires et les hommes de loi qui écrivent toujours en toutes lettres le nombre ordinal de l'année ne sont rendus qu'à la mil huit cent soixante dix-neuvième année de l'ère chrétienne, ce qui revient à dire que la numération ordinaire l'a emporté sur l'autre. J'offre de plus de produire un document écrit en l'an 1800 et portant en toutes lettres: en l'année mil huit centième.

En attendant des explications et surtout des preuves du contraire je suis convaincu que le vieillard, né le 3 mars 1800, peut se faire gloire d'appartenir au XVIIIème siècle.— E. T.

### Choses et autres.

Le Sheik ul-Islam, le chef du mahométisme, a écrit dernièrement une lettre

à ses coreligionnaires de l'Épire et de la Thessalie, pour les préparer à changer de maître et à passer sous la domination du roi de la Grèce. D'après le grand prêtre mahometan, il ne manquerait pas de texte du coran justifiant tout à fait le Sultan de consentir aux demandes d'agrandissement du royaume grec.

Le Pape vient d'envoyer à Khereddin Pacha le grand cordon de l'ordre de Pie IX, la décoration est en brillants, le même honneur a été conféré à Osman Pacha.

*Education laïque.*—Le *New-York Herald* affirme que les duels entre les femmes sont pour ainsi dire à l'ordre du jour à New-York. Dernièrement deux jeunes demoiselles, vivant dans un même pensionnat, se sont prises de querelle. Il en est résulté une rencontre au pistolet, avec deux de leurs maîtresses pour témoins. Une des combattantes a été blessée sérieusement au bras et l'amputation a été jugée nécessaire.

*Rien n'est perdu aux Etats Unis.*—Les copeaux d'un moulin à polir le bois sont lancés par un soufflet à 700 pieds de distance, à travers un tuyau de 15 pouces de diamètre. Ils sont employés à chauffer une distillerie située à l'extrémité du tube.

*Les cathédrales de Metz et de Strasbourg.*—Les travaux de restauration sont poussés avec une grande vigueur à Metz, depuis la fin de la guerre franco-prussienne. On vient de décider de refaire complètement le toit, ce qui va exiger une somme d'au moins 500,000 francs. Les vitraux peints ont été aussi restaurés avec beaucoup de soin. A Strasbourg les travaux avancent également vite. Un doreur de Paris, M. Chertier, vient d'entreprendre la dorure des grandes portes de l'entrée principale.

### Conditions de ce Journal.

L'Abécille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abécille.

Agents: à la petite salle, M. T. Mercier; chez les externes, MM. E. Lamontagne et E. Genest; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste. Thérèse, M. T. Lord; à Rimouski, M. A. Gagnon.